

Formulaire de demande de dispense d'une cotisation sociale

en tant que travailleur indépendant

dommages subis suite aux fortes pluies de mi-juillet 2021 (secteur des fraises et des cerises) ou au gel du printemps (secteur des pommes et des poires).

(article 17 de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants)

Veuillez noter que les demandes incomplètes et non signées ne seront pas acceptées. Répondez obligatoirement à chaque question ou rubrique.

Partie 1 - Données du demandeur						
Données d'identification	n du demandeur					
prénom	nom					
numéro national (numéro de r	egistre national)					
rue		n°	boîte			
code postal	commune					
tél.	GSM					
e-mail						
	Partie 2 - Objet de la c	demande				
	ur la cotisation sociale suivante					
la cotisation provisoire rela	tive au 4 ^{ème} trimestre 2021					
	Partie 3 - Justific	ation				
Circonstances exceptionnelle	es : dommages subis suite aux fortes pluies c secteur des pommes et des poires).	de mi-juillet 2021 (secteur des frais	es et des cerises)			
Décrivez l'activité que vous exe	·					
Indiquez en quoi votre activité	indépendante a été impactée par les condition	ons météorologiques défavorables				



Partie 4 - Protection de la vie privée

Les données que vous communiquez à l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) sont traitées et stockées dans des fichiers informatisés.

Ces données, ainsi que celles que vous fournirez ultérieurement sont traitées par l'INASTI dans le cadre de l'exécution de ses tâches administratives et des tâches de la Commission d'Appel mise en place au sein de l'INASTI, et ce, conformément aux articles 17 et 21 ter de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants.

Le traitement est effectué conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (appelé Règlement général sur la Protection des données).

En vertu de cette réglementation, vous avez le droit de demander la rectification ou la suppression de vos données à caractère personnel, d'en limiter le traitement, de vous opposer à leur traitement ou de demander que vos données soient transférées à un autre responsable du traitement. Pour ce faire, veuillez contacter l'INASTI (par e-mail: mailbox-dvr@rsvz-inasti.fgov.be ou par courrier INASTI – DVR, Quai de Willebroeck 35, 1000 Bruxelles).

Vous trouverez des informations détaillées sur le traitement des données à caractère personnel sur le site web de l'INASTI, sous la rubrique 'Vie privée'.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur le traitement de vos données à caractère personnel, si vous souhaitez les consulter ou si vous avez des questions spécifiques sur la protection de vos données à caractère personnel, veuillez contacter le fonctionnaire chargé de la protection des données (DPO) (par e-mail : DPO@rsvz-inasti.fgov.be ou par courrier : INASTI - DPO, Quai de Willebroeck 35, 1000 Bruxelles).

Consentement protection de la vie privée

En vertu de la législation européenne sur la protection des données, nous sommes tenus de vous demander votre consentement exprès concernant le traitement et l'utilisation des données de contact suivantes : votre adresse mail, votre numéro de téléphone et votre numéro de GSM.

) J'autorise l'INASTI à utilise	r et à stocker mes don	nées de contact en vue	e de la aestion ultérieure	de mon statut socia
--	--	---------------------------------	------------------------	------------------------	----------------------------	---------------------

Pour le retrait de mon consentement, je peux m'adresser à l'INASTI

(par e-mail: mailbox-dvr@rsvz-inasti.fgov.be ou par courrier: INASTI - DVR, Quai de Willebroeck 35, 1000 Bruxelles).

Partie 5 - Informations importantes

L'obtention d'une dispense de cotisation entraîne la perte des droits à la pension pour le trimestre concerné. Vous pouvez, si vous le souhaitez, racheter ce trimestre dans les cinq ans pour récupérer ce droit.

D'autres mesures existent pour vous aider dans le cadre de cette crise : report de paiement, droit passerelle... Contactez votre caisse d'assurances sociales.

Partie 6 - Déclaration sur l'honneur Je, soussigné(e), prénom nom déclare sur l'honneur que le présent formulaire est correctement et complètement rempli. date lieu signature (signature du demandeur)

Une demande non signée est considérée comme n'ayant pas été introduite.

Liantis caisse d'assurances sociales asbl